

# MON DOSSIER DE DEMANDE PRESTATION CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES (PCRH)

La PCRH est un dispositif d'aide de l'Etat et pourra être 100% pris en charge sous réserve des fonds qui vous sont disponibles. Les modalités de participation ont été simplifiées dans le cadre de ce projet. Comptez environ 5 semaines entre votre inscription et la validation de votre dossier !

## Etape 1 : Choisissez vos ateliers

Complétez le formulaire : <https://airtable.com/shrgYLRm7UMxD6uXT>

Vous compléter vos coordonnées et choisissez vos ateliers :

### Accompagnement RH des éco-PME d'IDF

Bonjour,

Le PESE, la DRIEETS et l'OPCO ATLAS proposent exceptionnellement aux éco-PME franciliennes un programme d'accompagnement prestation de conseil en ressources humaines (PCRH) 100% financé et sur-mesure. (En savoir plus sur le dispositif et les conditions : <https://ecoentreprises-france.fr/accompagnement-rh-des-eco-pme-idf-100-financee-inscrivez-vous/>)

Afin de participer aux ateliers, nous vous invitons à compléter le questionnaire suivant en fonction de vos choix et disponibilités.

ENTREPRISE

---

Entité : \*

Adresse : \*

N°, rue

Ville : \*

Code Postal : \*

SIRET : \*

Quel est votre OPCO ? \*

ATLAS

OPCCO3

AUTRE

Comment se différencier pour attirer les talents :

Mardi 13/06 Matin : Parcours 1

Mardi 11/07 Matin : Parcours 2

Mercredi 23/08 Matin : Parcours 3

Réussir son processus de recrutement :

Mardi 13/06 Après-midi : Parcours 1

Mardi 11/07 Après-midi : Parcours 2

Mercredi 23/08 Après-midi : Parcours 3

Intégrer et fidéliser le candidat :

(pré et on boarding)

Mercredi 14/06 Matin : Parcours 1

Mercredi 12/07 Matin : Parcours 2

Jeudi 24/08 Matin : Parcours 3

Vos réponses sont transmises aux OPCO et aux cabinets qui animeront les ateliers et vous recontacteront pour finaliser votre demande.

## Etape 2 – Compléter la déclaration de minimis et votre fiche projet

Le cabinet vous transmettra un courriel contenant la déclaration des aides publiques dite de minimis à compléter sur trois exercices fiscaux et votre fiche projet entreprise préalablement complétée avec vos réponses au questionnaire d'inscription.

Vous devrez y compléter les informations sur le collaborateur qui suivra les ateliers et la signer.

La déclaration de minimis :

### DECLARATION DES AIDES PUBLIQUES « DE MINIMIS » PERÇUES PAR L'ENTREPRISE

Je soussigné ..... (nom, prénom et qualité) représentant de ..... (dénomination sociale) immatriculée sous le numéro SIREN ..... (numéro SIREN), entreprise unique au sens de la définition figurant à l'article 2.2 du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis, déclare :

n'avoir reçu aucune aide de *minimis*<sup>1</sup> durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration,

avoir reçu, ou demandé mais pas encore reçu, les aides de *minimis* listées<sup>2</sup> dans le tableau ci-dessous, durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration.

Les aides de minimis sont des aides publiques qui sont octroyées au titre des règlements suivants :

- règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis,
- règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) aux aides de minimis,
- règlement (CE) n° 875/2007 de la Commission du 24 juillet 2007 relatif à l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux aides de minimis octroyées dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture,
- règlement (UE) n° 717/2014 de la Commission du 27 juin 2014 concernant l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux aides de minimis dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture,
- règlement (CE) n° 1535/2007 de la Commission du 20 décembre 2007 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides de minimis dans le secteur de la production de produits agricoles,
- règlement (UE) n° 1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture
- règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général (SIEG).

Une liste des aides de *minimis* (mise à jour annuelle) est disponible sur le site internet : [europe-en-france.gouv.fr/ft/aides-d-etat/les-aides-de-minimis](http://europe-en-france.gouv.fr/ft/aides-d-etat/les-aides-de-minimis)

	Date de notification ou de la demande de l'aide	Nom du dispositif d'aide	Organisme financeur	Montant global versé et année	TOTAL
Aides de minimis obtenues					

## Etape 3 – Finalisez votre demande de financement

### Pour les adhérents ATLAS

Connectez-vous à votre espace MyATLAS <https://myatlas.opco-atlas.fr>

Ou Inscrivez-vous si vous n'avez pas encore de compte.

Cliquez sur Conseil RH, puis prestation d'accompagnement RH, puis Nouvelle demande de prise en charge.

myatlas-client.herokuapp.com/conseil-rh?dispositif-fo=

ASSOCIATION PEXE

Accueil  
 Alternance  
 Développement des Compétences  
**Conseil RH**  
 Stratégie +  
 Mes Dossiers & Contrats  
 Mes Factures  
 Mes Règlements  
 Mes Documents  
 Mes Références Bancaires  
 Mes Versements  
 Aide & Contacts

### Conseil RH

Voir mes rapports **Nouvelle demande de prise en charge**

Afficher pour:  
 Tous  Diagnostic collectif  Diagnostic individuel  Prestation d'accompagnement RH

MES DONNÉES DEPUIS LE 13/04/2022 SUR MES DATES DE DÉBUT DE FORMATION [Gérer](#)

DOSSIERS BROUILLON 0  
 DOSSIERS ACCORDÉS 0  
 DOSSIERS INCOMPLETS 0

**Besoin d'aide ?**  
 Consultez notre FAQ pour trouver rapidement les réponses à vos questions ou contactez-nous  
 > Voir la section aide

Mon actualité [Voir toute actualité](#)

Ma boîte à outils

- Critères de financement
- Les prestations d'appui RH
- Observatoires des métiers et études sectorielles

Vérifiez les informations puis cliquez sur « Initier un dossier ».  
 Notez que vous devez une demande pour chaque atelier.

myatlas-client.herokuapp.com/nouveau-dossier-pacc-rh...

ENTREPRISE ASSOCIATION PEXE

Actualités **Conseil RH** Notifications FLORENCE JASMIN | Mes services myAtlas

### Dépôt dossier Prestation d'accompagnement RH

Employeur

Sélectionnez l'établissement  
 Rechercher par SIRET, raison sociale, commune... (3 caractères minimum)

Raison sociale \* ASSOCIATION PEXE SIRET \* 50380253000033

Adresse  
 Appartement Bâtiment

N° et voie \* 7 R DES COTTAGES Lieu dit / BP

Code postal \* 75018 Commune \* PARIS

La validation de cette étape déclenche la création d'un dossier brouillon, qui pourra être complété ultérieurement.

Annuler **Initier un dossier**

Suivi des étapes  
 Employeur  
 Formation  
 Salarié  
 Pièces  
 Récapitulatif et envoi

Ma boîte à outils

- Critères de financement
- Les prestations d'appui RH
- Observatoires des métiers et études sectorielles

Entrez les informations disponibles sur la fiche projet : le nom du cabinet et SIRET, la date de l'atelier. Le coût pédagogique indiqué sur la fiche projet.

## Dépôt dossier Prestation d'accompagnement RH B-001877484

### Formation

Choix de l'organisme de formation \* ⓘ

Sélectionner

Nouveau

Dénomination de l'organisme de formation principal \* ⓘ

AGILITE RH

N° de SIRET de l'établissement de formation responsable \* ⓘ

44809344300027

N° de déclaration d'activité ⓘ

11755404175

### Adresse

Appartement

Bâtiment

N° et voie

9-11 RUE CASTERES

Lieu dit / BP

Code postal \*

92110

Commune \*

CLICHY

Intitulé du stage \*

Sélectionner

Durée \*

heures

Date de début de la formation \*

jj/mm/aaaa



Date de fin de la formation \*

jj/mm/aaaa



### Suivi des étapes

- Employeur
- Formation
- Salarié
- Pièces
- Récapitulatif et envoi

### Actions

Supprimer ce brouillon

### Ma boîte à outils

Critères de financement

Les prestations d'appui RH

Observatoires des métiers et études sectorielles

Pour l'intitulé du stage choisissez :

Intitulé du stage \*

PRX spécifique BE – Transition écologique

Téléchargez votre fiche projet et votre déclaration de minimis.


## Dépôt dossier Prestation d'accompagnement RH B-001877484

Ajout des pièces obligatoires

TYPE DOCUMENT	DATE D'AJOUT	FICHIER
FICHE PROJET	En attente	 AJOUTER UN DOCUMENT 

Ajout de pièces complémentaires

TYPE DOCUMENT	DATE D'AJOUT	FICHIER
Aucune pièce		

 Ajouter une pièce complémentaire

Précédent

Suivant

\* Champs obligatoires

Suivi des étapes

- Employeur
- Formation
- Salarié
- Pièces
- Récapitulatif et en

Actions

Supprimer ce

Ma boîte à outils

Critères de fin

Si vous n'êtes pas adhérents d'ATLAS, le cabinet vous indiquera comment transmettre votre dossier à votre OPCO.

### Etape 4 – Notification de confirmation de prise en charge

Votre OPCO vous notifiera l'acceptation de prise en charge en 2 à 3 semaines.

### Etape 5 – Participation aux ateliers collectifs